

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

CRÉDIT SUISSE

MARTIGNY

met à votre disposition
en plus de ses
services spécialisés

Chambre forte

Trésor de nuit

Parking privé

P 105 S

Rédaction et administration
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31
Abonnement: Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19-58
Publicité: Publicitas S.A. - Sion
Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 16,5 ct. le mm.
réclame 45 ct le mm.
avis mort. 40 ct. le mm.

Communications de la Commission de l'Instruction Publique du Parti radical-démocratique valaisan

DES ÉTUDES POUR TOUS

La civilisation des loisirs

S'il est un problème social particulier à notre époque, c'est bien celui de la diminution lente mais sûre des heures de travail. Nous sommes déjà bien éloignés et c'est fort heureux, des 70 heures par semaine que devaient effectuer les manœuvres de ce qu'il est convenu d'appeler la « belle époque ». Notre récente Loi sur le travail est là pour nous le rappeler.

Par voie de conséquence, les historiens futurs définiront peut-être notre temps comme celui de la « civilisation des loisirs ». Quiconque a le souci de la santé morale et intellectuelle de notre génération en arrive automatiquement à se demander ce que nous faisons de ces loisirs que nos grands-pères n'auraient jamais osé imaginer... En effet, où est le progrès si nous n'aboutissons qu'à créer une race de gens que s'ennuient faute de savoir penser, de sportifs qui, trop souvent, ne sont en fait que des spectateurs, de musiciens qui ne « jouent » pas et de solidants lettrés qui ne sont même plus capables d'écrire une lettre ?

Certes, « l'honnête homme » du vingtième siècle se tient au courant de tout. Grâce à la radio, à la télévision, au cinéma, aux « digests » de toutes sortes, il sait tout, il comprend tout, il juge tout. Il est vrai d'autre part qu'on n'a jamais autant lu qu'à notre époque. Or, comme le vieil axiome proclame que « un homme qui lit en vaut deux », on en déduit un peu trop aisément que nous sommes supérieurs à nos ancêtres puisqu'ils faisaient une con-

sommation bien moindre de papier imprimé. Est-ce bien sûr ?...

D'une manière générale l'humanisme est-il en hausse ? N'est-il pas vrai que l'on ne pense plus guère qu'en fonction de ce que pense la masse ?... que jamais on n'a été aussi friand de lieux communs ?... que l'essor extraordinaire de l'audio-visuel finit par tuer l'envie même de réfléchir ? L'humble orthographe elle-même se dévalue.

Et si le mal venait en partie du fait que les gens ne savent plus lire ? De ce qu'ils ont oublié le mode d'emploi le plus simple, le plus ancien, mais aussi le plus sûr pour acquérir non seulement la vraie culture, mais encore l'une des plus vives sources de joie : le livre ?

L'excellente loi valaisanne sur l'Instruction publique, que les radicaux ont soutenue ardemment, a prévu d'importantes subventions pour les bibliothèques scolaires. Il faut souhaiter que le corps enseignant en prenne vraiment conscience, qu'il considère qu'apprendre à lire à un enfant, c'est bien mais que, ce premier but atteint, le travail réel de l'éducateur ne fait que commencer. Il faut que grâce à des instituteurs éclairés, notre jeunesse arrive à considérer le livre comme un ami, un maître, un guide. Il faut aussi que les commissions scolaires, à tous les degrés, se préoccupent du problème de la lecture avec enthousiasme et persévérance, qu'elles encouragent sincèrement les maîtres à créer et à entretenir des biblio-

thèques bien conçues. Est-ce trop demander à un écolier que de lire au moins un livre « intelligent » par trimestre et d'en faire un compte-rendu d'une dizaine de lignes ? Bien sûr que non ! Mais combien d'éducateurs l'exigent ?

Chaque année, à la fin août, l'Etat organise une semaine pédagogique pour le corps enseignant. Ces cours de perfectionnement rencontrent un succès réjouissant. Pourquoi ne pas y inclure une fois quelques heures de directives pour des

responsables de bibliothèques scolaires ? Beaucoup d'instituteurs éprouvent le sincère désir d'inculquer à leurs élèves ce goût de la lecture dont ils savent qu'il est primordial pour le développement harmonieux de notre jeunesse. Mais ils souhaitent des conseils, des directives...

A quand la première classe de bibliothécaires scolaires dans les cours de perfectionnement du corps enseignant valaisan ?

J. G.

Vous m'en direz tant !

Lorsque quelqu'un me demande un service, je n'aime pas qu'il me force la main et moins encore qu'il m'offre une récompense.

Je veux bien lui donner un renseignement, répondre à une question, même si je ne le connais pas, mais non pas m'engager avec lui dans une longue et fastidieuse étude.

Or, trop de personnes s'imaginent que le monde est à leur dévotion, prêt à sacrifier leur temps à leurs caprices ou à leurs travaux.

Si la courtoisie exige qu'on se montre obligeant envers autrui, elle exige aussi de lui qu'il reste modéré dans ses requêtes. Le garçon qui envoie à l'examen un manuscrit de six cents pages à un chroniqueur qui se défend de se spécialiser dans la critique, pour lui réclamer néanmoins un avis, manque de savoir-vivre.

On n'a pas fatalement envie de passer des heures avec un inconnu, par le truchement d'un bouquin, mais il faut bien refaire le paquet et le renvoyer à l'expéditeur. Corvée embêtante au possible et dont on se passerait bien.

Certains enquêteurs joignent parfois à une demande de renseignements un timbre pour la réponse et mettent ainsi leur correspondant en demeure ou de se livrer à de longues recherches, ou de garder le timbre.

Ce procédé, à leurs yeux, est efficace, car il invite à une réponse obligatoire, ou tout au moins, à un accusé de réception.

Eh bien, non !

Pour ma part, jamais je ne m'estimerai lié par cette astuce :

« Ou vous utilisez mes timbres en m'écrivant, ou vous commettez une indélicatesse en les gardant, à vous d'écouter votre conscience ! »

C'est trop commode ! Pour quatre sous un importun pourrait ainsi déranger qui bon lui semble, au gré de son humeur, le président de la Confédération, un fonctionnaire, ou l'homme de la rue, et les astreindre à un effort bien supérieur à celui auquel il s'astreint lui-même !

Il en va des « timbres pour la réponse » comme de ces colis que vous n'avez pas commandés et que vous envoyez des particuliers ou des maisons de commerce à titre de réclame :

Vous n'êtes pas tenus de les retourner à l'expéditeur.

Si je ne renvoie, ni les timbres, ni les colis, dans certains cas, où, décidément, on abuse un peu trop de ma patience, en revanche, je ne me les approprie pas et je me garde comme du feu de les utiliser.

Ils restent à la disposition de leurs propriétaires.

N'appréhendez pas, timbres... et j'en passe, demeurent inemployés jusqu'au jour où quelqu'un sonnera le jour à ma porte : « Je vous ai demandé, en avril 1963, si vous pouviez me dire combien il y a de kilomètres de la Lune à Vénus, et vous n'avez pas daigné me répondre... rendez-moi mon timbre ! »

— En voici deux, Monsieur, car je tiens à m'acquitter largement des intérêts !

C'est mettre à trop bas prix la liberté d'un homme que de s'imaginer qu'il suffit d'un timbre pour pouvoir l'acheter.

A. M.

Les assises de la Caisse d'Épargne du Valais

L'assemblée générale de la Caisse d'épargne du Valais s'est tenue à la salle du Grand-Conseil à Sion, le samedi après-midi 26 mars 1966, sous la présidence de M. Louis Rebord, président du conseil d'administration, en présence de 104 participants, soit 91 délégués des sociétés de secours mutuels et 13 membres individuels.

LE RAPPORT PRÉSIDENTIEL
(un bilan de 171 millions)

Après avoir salué les participants et les personnalités présentes notamment MM. Marcel Gard, ancien Conseiller d'Etat et ancien président de la CEV, Guggenheim et Monbaron, représen-

tants de la CAR, et salué la mémoire de M. Edouard Volluz, ancien caissier de la CEV, M. Rebord entra dans le vif du sujet et souligna deux événements importants dans l'histoire de notre établissement bancaire : soit la 90^{me} année d'existence et les 30 ans de direction de M. Paul Boven.

M. Rebord souligna, avec précision, l'évolution intéressante de la CEV, en citant le chiffre des bilans au cours des années depuis la fondation en 1876 jusqu'à fin décembre 1965.

En 1876, le bilan ascendait à Fr. 8890; en 1900 à 1.185.000,—; en 1920 à 3 millions 823.570,—; en 1930 à 6.739.799,—; en 1940 à 12.733.228,—; en 1950 à Fr. : 36.293.224,—; en 1960 à plus de cent millions, soit 101.960.790, pour aboutir, en 1965, à un bilan de Fr. 171.136.940,—.

Comme on le voit, par ces quelques chiffres, la courbe de l'évolution des bilans est nettement ascendante.

Notons également que le fonds de réserve se monte à 1.465.000 francs et le capital social à 9.075.000 francs.

Après ces quelques considérations générales, M. Rebord tint à rendre un vif hommage de reconnaissance au directeur actuel M. Paul Boven qui, depuis 1935, dirige avec maîtrise les destinées de la Caisse d'épargne du Valais. C'est sous son impulsion et son dynamisme que fut décidé le transfert du siège social de la CEV de Saxon à Sion, malgré quelques résistances contraires à l'époque. Ce transfert de l'activité au centre du Valais a eu évidemment des répercussions favorables sur le développement dans toutes les régions du Valais proprement dit et même dans le Haut-Valais. Les qualités d'entregent, d'amabilité, de courtoisie et d'administrateur de M. Boven ont été vivement applaudies.

MM. René Spahr, secrétaire, et Paul Boven, directeur, ont ensuite présenté les rapports du Conseil d'administration et de la direction sur la marche de la société au cours de l'année 1965. Nous tirons des considérations plus spécialement valaisannes les lignes suivantes :

La situation est restée assez satisfaisante, mais notre canton est un de ceux qui ont été les plus sensibles à l'évolution de la conjoncture, parce qu'il est moins avancé que d'autres sur la voie de l'équipement.

Alors que sur le plan suisse, l'hôtellerie enregistrait une légère diminution du total des nuitées — principalement à cause du temps défavorable —, le Valais notait avec satisfaction une légère amélioration.

Pour la période du 1^{er} novembre 1964 au 31 octobre 1965, le total des nuitées est de 2.933.141 (+ 74.652).

La saison d'été s'inscrit pour 1.434.553 celle d'hiver pour 1.278.871 et l'entre-saison pour 219.717 ce qui nous donne un total de 2.933.141

A fin 1965, le Valais comptait 775 établissements concessionnés avec 24.492 lits ; le nombre des lits en chalets et appartements a tendance à se rapprocher de ce total.

L'agriculture suisse a souffert des intempéries et aussi de la grave épizootie de fièvre aphteuse.

La production de vin en 1965 atteint pour l'ensemble de la Suisse 96.559.100 litres, dont

83.309.000 pour le vignoble romand
6.808.400 pour le vignoble alémanique
6.651.000 pour la Suisse italienne.

C'est le Valais qui est le plus fort producteur cantonal avec 41.727.000 litres ; il a également la plus grande surface, soit 3932 ha sur les 11.849 ha que compte le vignoble suisse. Ce total suisse est en très légère régression ; il a tendance à se stabiliser du fait que l'accroissement en Valais (+ 271 ha en cinq ans) compense la diminution d'ailleurs.

Sur le plan plus strictement financier, il y a lieu de préciser que le bénéfice net, après amortissements et constitution de provisions justifiées, est de Fr. 691.651,40.

L'assemblée des délégués a admis la répartition présentée par le Conseil d'administration, à savoir :

Dividende 1965 aux parts sociales 5,50 % :	Fr. 459.263,75
Attributions aux réserves ouvertes	60.000,—
Versement œuvres philanthropiques	25.000,—
Versement aux sociétés secours mutuels	68.130,—
en 1964 : Fr. 63.180,—	
Report à nouveau	79.257,65
Total	691.651,40

Comme on le voit, la situation financière de la Caisse d'épargne du Valais est très saine. Les comptes sont contrôlés périodiquement par les soins des services fiduciaires de l'Union Suisse des Banques régionales indépendamment des contrôleurs ordinaires qui ont établi un rapport de contrôle proposant aux délégués l'adoption des comptes 1965 tels que présentés, ainsi que la décharge aux organes responsables. C'est ce que les délégués firent par vote à mains levées. Il y a lieu de signaler l'importante contribution de la Caisse d'épargne tant aux œuvres philanthropiques qu'aux sociétés de secours mutuels de la Fédération valaisanne des

(Suite en page 4)

Aux Chambres fédérales L'extension du contrôle parlementaire de l'administration

Au Conseil des Etats, la fin de la session de printemps a été marquée par la discussion de la loi fédérale sur les créés « sénateurs » se sont prononcés, contrairement à une proposition du député bernois de l'ancien canton, M. Burri, pour la fixation à Zurich du siège social de l'organisme de financement, sans succursale ou filiale sur les bords de l'Aar. La loi fut ensuite adoptée par 25 voix, sans opposition.

Reprenant la discussion sur l'extension du contrôle de l'administration fédérale par le Parlement, le Conseil des Etats — après avoir pris l'avis de sa commission de gestion sur le projet tel qu'il est ressorti des délibérations du Conseil national — passa à l'examen des articles. A l'issue de ses travaux, on peut constater que le Conseil des Etats a éliminé du projet tout le chapitre concernant la procédure parlementaire en vue de l'élaboration des projets de lois et arrêtés ; en revanche, il a suivi le Conseil national pour l'essentiel, pour ce qui a trait à des points très controversés, comme l'audition et l'interrogatoire de fonctionnaires fédéraux. En ce qui concerne les commissions parlementaires d'enquête, le projet de la commission des Etats prévoit une réglementation très détaillée, figurant aux art. 54 bis et 54 (al. 12) de la loi. Ceux-ci comprennent des dispositions sur la constitution de commissions d'enquête, sur leurs compétences, sur l'audition des fonctionnaires, sur la procédure à suivre, sur les prises de position de la part du Conseil fédéral, ainsi que sur différentes ormes, pénales notamment. Ces articles ont été adoptés dans la teneur proposée par la commission. Au vote d'ensemble, intervenu vendredi matin, lors de la séance finale, le projet relatif à l'extension du contrôle parlementaire de l'administration a été approuvé par 30 voix contre une. Les modifications au règlement ont également été adoptées, au vote final, par 31 voix sans opposition. L'ensemble du projet retourne maintenant au Conseil national.

Un conseil ne coûte rien !

C'est avec plaisir
que nous choisirons
avec vous
le mobilier
qui agrémente
votre intérieur.

A. & G. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

P 80 S

DISTRICT DE MARTIGNY

Pêcheurs, à vos cannes mais avant, à vos... permis!

L'ouverture des canaux est fixée, cette année, au dimanche 3 avril.

Les pêcheurs du district de Martigny sont avisés que les permis sont délivrés Samedi 2, le caissier se tiendra à disposition des pêcheurs de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, au bureau du caissier, M. Raphy Leryen, à Martigny, rue du Grand Verger 14, de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

LEYTRON

CONCERT DE « LA PERSÉVÉRANCE »

Dimanche soir, La Persévérance de Leytron donnait son concert annuel à la grande salle de la coopérative.

Pour la première fois, le nouveau directeur M. Henri Sauge, de Lausanne, conduisait les musiciens radicaux de Leytron. Tant dans le choix du programme que dans l'exécution des morceaux, il se révéla un chef exigeant, précis, ne laissant rien au hasard, obtenant de ses musiciens une belle discipline musicale. Aussi les auditeurs marquèrent-ils leur satisfaction à de nombreuses reprises par des bravos nourris.

Relevons que la première partie, consacrée à des œuvres classiques nous fit découvrir tout d'abord une ouverture de Mendelssohn ravissante d'effet et pleine de trouvailles dans l'harmonisation. Puis ce fut une valse dans le style viennois, parfaitement rendue dans un tempo agréable, qui invitait vraiment à danser, ce qui n'est pas peu dire. Lui succéda le morceau qui nous fit la plus grande impression musicale: «Musique pour un feu d'artifice royal» de Haendel. C'est incroyable que ce compositeur mort il y a plus de deux siècles, soit encore aussi moderne et vivant. Nous avons vibré à l'audition de cette suite rendue avec ferveur et attention par une Persévérance au mieux de sa forme.

La deuxième partie étant réservée à des œuvres modernes mais du moderne de bon aloi, symphonique, adapté parfaitement aux possibilités de la fanfare, bourré de thèmes et de variations à la fois agréables et inattendus. Un blues, interprété avec une sonorité ample et chaude par le jeune trompettiste Henri

Société de développement

L'assemblée générale de la Société de développement, primitivement fixée au 31 mars 1966, est renvoyée au 21 avril 1966, sans autre changement à la précédente convocation.

Le comité.

Buchard, qui conduisit sa ligne mélodique avec une musicalité parfaite, souleva l'enthousiasme.

En bref une belle soirée de musique instrumentale complétée de façon heureuse par un acte comique joué par une troupe parfaitement au point de Lausanne.

En cours de soirée, le président Jean Cleusix eut l'honneur de saluer les auditeurs et surtout de distribuer les récompenses de mérite, soit une pendule neuchâteloise à Maurice Cleusix pour ses 50 ans de musique et deux plateaux d'étain, l'un au vice-président René Philippoz et l'autre à Hervé Cleusix, fils du cinquantenaire précité, pour leur 20 ans d'activité.

Lors de la petite réception qui suivit la soirée, les invités se plurent à reconnaître l'excellence du concert et l'assurance acquise par la Persévérance sous la direction de M. Sauge qui fut amplement félicité et fleuri.

Terminons avec la réflexion d'un invité: La Persévérance est sur la bonne voie, qu'elle continue.

Nos gagnants de la tombola:
Billets verts: Nos 14, 114, 137, 241, 294, 499.
Billets violets: Nos 94, 191, 201, 256, 291, 401. Auditeur

SAXON Sortie du Ski-Club

Le Ski-Club Saxon avise ses membres et sympathisants qu'il organise sa sortie annuelle le dimanche 3 avril prochain à Zermatt-Schwarzsee. Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à Fernand Veuthey, Valaiski, Saxon, jusqu'au vendredi 1er avril, à 18 heures.

DISTRICT DE ST-MAURICE

ÉVIONNAZ

ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'assemblée primaire convoquée pour 20 h. 30 le 26 mars, est déclarée ouverte à 20 heures 35, ce qui est un record d'exactitude, par le président Jordan qui, pour la première année de son administration, nous présente les comptes 1965.

Après avoir donné connaissance de l'ordre du jour, le président donne la parole au secrétaire pour la lecture du protocole de la dernière assemblée, qui est accepté. Les comptes présentés en détail sont mis en discussion. Environ le quart des citoyens habiles à voter sont présents et nombreux sont ceux qui demandent des précisions sur certains postes. Notre dynamique président répond à chacun avec précision et courtoisie et avec son calme légendaire qui met chacun à l'aise. C'est après deux heures de débats fructueux que cette assemblée est levée.

Conclusion: une situation saine de la commune qui prouve que nos mandataires aux responsabilités sont à la hauteur de leurs tâches et nous assurent un avenir prospère.

Le dimanche, de onze heures à midi, eut lieu l'assemblée bourgeoise dans le même goût avec la même participation.

Que l'intérêt manifesté par l'assemblée soit un réconfort pour nos responsables. Nous leur souhaitons bon courage et toutes nos félicitations. G.J.

MASSONGEX Concours de ski des écoles

Samedi avait lieu le concours de ski des enfants des classes primaires de Massongex. Organisé impeccablement par M. Jordan Raymond et grâce à une parfaite entente entre personnel enseignant et municipalité, ce concours réunissait une trentaine d'enfants aux Giettes pour un slalom disputé en deux manches.

Nos futurs champions s'en donneront à cœur joie! Merci à tous les moniteurs bénévoles, à tous ceux qui permettent ces deux journées des 12 et 26 mars et espérons que plus nombreux seront les participants l'an prochain.

Une paire de ski! Le rêve d'un enfant mais aussi un cadeau utile à sa santé! Jm

Principaux résultats:

Enfants de 7 à 9 ans:	
1. Biollaz Jean-Maurice	1'31"4
2. Saillen Christian	1'42"
3. Cettou Raymond	1'48"
4. Morisod Serge	2'05"5

DISTRICT DE SION

SION

Décisions du conseil communal

Décisions du Conseil municipal — — — Dans sa dernière séance le Conseil municipal a, entre autres:

— accepté, avec les réserves d'usage, les comptes 1965 des paroisses catholiques de Sion (Conseil de fabrique);

— délivré une quinzaine d'autorisations d'édifier des bâtiments, des baraques, de pose de citernes à mazout, etc.;

— décidé quelques petits achats et échanges de terrains;

— arrêté définitivement ses contre-propositions en ce qui concerne le projet de nouveau règlement du Conseil général;

— désigné, pour la durée de la période législative en cours, les personnes qui fonctionneront comme experts aux examens du diplôme à l'École de commerce;

— décidé d'équiper huit salles de la nouvelle école de commerce à Saint-Guérin en matériel général d'enseignement et en moyens audio-visuels;

— accepté le règlement d'application sur la durée du travail et du repos des conducteurs de taxis, règlement basé sur les dispositions fédérales et cantonales en la matière;

— pris acte avec satisfaction que le balisage général des rues est en cours;

— chargé la Commission des travaux publics d'établir un rapport sur l'inspection qui a eu lieu relativement aux travaux routiers en exécution sur le territoire de la Commune;

— décidé de demander à l'Etat, en accord avec la commune de Conthey, le classement de la route Château-neuf-Aproz.

Conférence sur l'élevage bovin

Les éleveurs de la race d'Hérens sont cordialement invités à l'assemblée générale de la Fédération d'élevage de la race d'Hérens le samedi 2 avril 1966, à l'Hôtel de la Gare à Sion, à 14 heures.

Après la partie administrative, ils auront l'occasion d'être orientés sur les problèmes actuels de l'élevage par M. Picot, ing. agr., Chef des Stations Agricoles de Sion.
Station cantonale de zootechnie

DISTRICT DE MONTHY

MONTHY

Grande première de l'Harmonie municipale et de son nouveau directeur, M. Jean Balissat

Date marquante de la vie musicale montheyenne, le concert du 2 avril 1966 le sera d'autant plus qu'il sera assorti d'une présentation officielle du nouveau directeur de l'Harmonie aux autorités de la ville et au public.

Notre propos de ce jour est de présenter M. Jean Balissat aux lecteurs du «Confédéré».

Fils de médecin, M. Balissat a suivi toute la filière qui conduit à la direction. Il se consacre aussi à la composition de même qu'à l'orchestration. Aussi, le Conservatoire de Genève lui décerna-t-il un premier prix en 1958.

En 1964, une importante composition était commandée à M. Balissat par l'Office du tourisme pour son pavillon de l'Exposition nationale. Mais, l'une des œuvres maîtresses de M. Balissat n'est autre que sa IIe Symphonie qui a obtenu le deuxième prix d'un concours de composition organisé par Radio-Lausanne.

Cette œuvre figurait en décembre 1965 au programme d'un concert donné par l'Orchestre de Chambre de Lausanne sous la direction de Charles Dutoit.

Voici en quels termes les critiques musicaux lausannois ont accueilli l'œuvre de M. Jean Balissat:

«Gazette de Lausanne»: «La Sinfonietta» pour archets de Jean Balissat fut magnifiquement interprétée. L'œuvre du jeune compositeur vaudois est extrêmement attachante: j'en aime l'intensité expressive, qui transfigure toute formule et rend étonnamment éloquent une écriture pourtant complexe et sans concession.

«La frappe de cette musique est noble, le rayonnement de son lyrisme (en une ardente pulsation) porte et émeut (surtout dans l'admirable mouvement lent, cantilène, avec *alto solo*). Le style instrumental, enfin, en est très sûr. Pour

manifestes de nettes attaches à Honegger, Hindemith, etc., et incidemment Roussel, cette «Sinfonietta» n'en est pas moins due à une manifestation authentique en sincérité et en originalité; elle enrichit beaucoup, à mon sens, le répertoire de l'ensemble à cordes.»

Quant au critique musical de la «Nouvelle Revue», il était tout aussi élogieux. Et pour sa part, Henri Jaton concluait en ces termes son propos dans la «Tribune de Lausanne»:

«Charles Dutoit nous ménageait en outre la révélation de la Sinfonietta du compositeur vaudois Jean Balissat. C'est là une page particulièrement réussie où Jean Balissat exploite avec la plus grande habileté toutes les ressources des registres de cordes, et use parfois d'une syntaxe contrapuntique remarquablement disposée.»

C'est dire combien l'Harmonie de Monthey peut être enchantée d'avoir à sa tête un chef d'une telle trempe et dont l'admirable talent l'acheminera avec certitude vers d'éclatantes réussites et vers des joies artistiques d'une rare intensité, et cela d'autant mieux que M. Balissat joint à la méthode et au souci du travail bien fait, le don de soi, l'amour de sa tâche.

D'autre part, M. Balissat a épousé une Valaisanne d'origine et qui est elle-même une musicienne remarquable. En effet, Mme Balissat a obtenu en 1959, au Conservatoire de Lausanne, le diplôme de virtuosité de clarinette, avec félicitations du jury. Adorable artiste, Mme Balissat sera également la vedette du concert de samedi.

C'est dire que tout concourt à faire du concert de l'Harmonie municipale de Monthey une grande première montheyenne et valaisanne par surcroît. Monthey s'en réjouit tout particulièrement.

Une aubaine pour les tireurs au pistolet

C'est grâce à l'intelligente initiative de M. Georges Favre, tireur montheyan chevronné et assidu, que les membres des sociétés de tir au pistolet de la région bas-valaisanne auront le privilège d'entendre, samedi prochain, 26 mars, à 20 heures, au carnotzet du Café de la Place à Monthey, un exposé fort intéressant donné par le matcheur suisse Kurt Klingler.

QUI EST KURT KLINGLER ?

Ce matcheur de l'équipe nationale au pistolet pratique sa discipline aux distances de 50 et 25 mètres. Au tir décentralisé il a récemment enlevé la première place au tir sur silhouettes à 25 mètres avec 588 points (sur 600) et se classait deuxième au pistolet de gros calibre avec 585 points.

Lors du match international Etats-Unis, Roumanie, France, Suisse, Kurt Klingler a été le seul Européen à pouvoir se classer aussi près (à 2 points) du célèbre tireur américain Cochran, avec 585 points.

Ainsi donc, ce tireur zurichois de grande classe parlera samedi à l'intention de tous ceux que le tir à l'arme au poing passionne et l'on ne saurait trop recommander aux jeunes et aux débutants comme aux tireurs chevronnés d'assister à cette réunion que présidera M. Armand Bochatay, président des matcheurs valaisans et coach dynamique de l'équipe cantonale.

Ajoutons que dimanche matin, à une heure qui sera précisée au cours de la causerie de samedi, Kurt Klingler fera,

au stand de Saint-Maurice, une démonstration avec diverses armes de compétition telles que pistolet de match, pistolets de gros et de petit calibre, pistolet d'ordonnance, etc., démonstration que les tireurs de notre région ne voudront pas manquer.

Bar

Jeunesse radicale

Nous rappelons à nos amis jeunes radicaux et sympathisants, notre stamm hebdomadaire du vendredi qui se tiendra au Café de la Banque, dès 18 h. 30.

Cordiale bienvenue

Le comité

VIONNAZ

Décès du doyen

A Vionnaz, où il s'était retiré dans une famille alliée, vient de décéder, dans sa 93e année, M. Augustin Dufour-Mariaux, qui était le doyen d'âge de la localité. Ce citoyen émérite incarnait une nature d'âme qui respectait et laissait vivre son prochain, tout en étant un adversaire des méthodes d'intolérance encore trop à la mode chez nous. Il fut l'un des courageux fondateurs de la fanfare La Concordia où il jouait avec distinction le rôle de porte-drapeau, lorsque cette valeureuse phalange de musiciens égrenait ses jolis flonflons à des lieues à la ronde, sous un mince rayon de soleil. C'est à ces divers titres que nous conserverons un souvenir ému de ce cher Augustin, en souhaitant avec ferveur que la terre lui soit légère. Civis

Coup d'œil sur les sports

FOOTBALL

Sion en Amérique du Sud en passant par Zurich

Ainsi donc le FC Sion, au lendemain de sa rencontre l'opposant à Zurich s'envolera à destination de l'Amérique du Sud, l'Argentine et le Chili. Durant ce voyage, l'équipe disputera quelques rencontres amicales l'opposant à des formations des pays traversés. Ce sera là une excellente chose pour les jeunes pratiquant un football presque inconnu chez nous, un football qui recherche beaucoup plus l'aspect spectaculaire qu'efficace.

Nous souhaitons très sincèrement que ce court déplacement n'indisposera pas les joueurs au point de les mettre hors de forme pour le restant de la saison, ce qui serait tout de même dommage. Il ne faut pas oublier l'exemple des Young Fellows qui, avant la reprise du championnat s'en était allé lui aussi sous d'autres cieux rencontrer d'autres équipes. Les succès s'ajoutèrent aux succès durant cette tournée, mais aujourd'hui, Young Fellows se débat dans les affres de la relégation.

Avant de s'en aller, Sion rencontrera sur son terrain Zurich. Que voilà une rencontre qui promet d'être palpitante en diable. D'un côté nous aurons un Zurich décidé d'obtenir le titre de champion

BOXE

Qui donc arrêtera Casius Clay ?

Mardi soir, à Toronto, devant 12 000 spectateurs, Casius Clay, tenant du titre des poids lourds a battu, dans un match comptant pour le «championnat du monde officieux» de la catégorie, le canadien Georges Chuvato.

Le tenant du titre qui pesait près de 700 grammes de moins que son challenger, mais 2 kg de plus que lors de son match contre Patterson et 4 kg de plus que lorsqu'il rencontra Sonny Liston à qui il ravit le titre n'a jamais été aussi lourd durant sa carrière de boxeur. De l'avis des spécialistes, Clay a largement battu aux points son adversaire dans une rencontre comptant 15 rounds. Mis à part le 2e round, le canadien n'a jamais donné l'impression de pouvoir inquiéter une seule fois le tenant du titre.

Autre fait important de ce match, Casius Clay pour une fois n'a pas fait de déclarations tonitruantes avant la rencontre. A croire qu'il commence à devenir sage et intelligent.

†

Madame Odile JORIS, née CRETTON, à Orsières;
Mademoiselle Céline JORIS, à Orsières;
Madame et Monsieur Ruben REY-JORIS, leurs enfants et petits-enfants, à Montana;
Monsieur Rémy JORIS, à Orsières;
Madame et Monsieur Luc LATTION-JORIS et leurs enfants, à Orsières et Morgins;
Monsieur et Madame Lucien JORIS-DÉLEZE et leurs enfants, à Orsières;
Révérend Père Michel REY, au Brésil;
Monsieur et Madame Henri CRETTON, à Orsières;
Monsieur et Madame Paul CRETTON-CAVÉ et leurs enfants, à Orsières;
Monsieur et Madame Roger CRETTON-ROSSET et leurs enfants, à Orsières;
Mademoiselle Sidonie CRETTON, à Orsières;
Madame et Monsieur Albert GILLIÉRON-CRETTON et leurs enfants Pierre et Lilliane Burnier, à Sion et Paris;
Monsieur et Madame Fernand CRETTON-FAVAL et leurs enfants, à Orsières;
Madame veuve Marie THEUX-JORIS, à Orsières;
Monsieur Emile JORIS, hôpital de Martigny;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Antoine JORIS

Maître ferblantier-appareilleur, à Orsières

leur cher époux, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin, rappelé à Dieu, à Montana, le 28 mars 1966, dans sa 48e année après une longue maladie supportée avec courage et résignation, muni des secours de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le jeudi 31 mars 1966, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. P 65437 S

†

L'Association Valaisanne des Maîtres Ferblantiers-Appareilleurs a le pénible devoir de faire part du décès de son cher collègue

Monsieur

Antoine JORIS

Nous invitons les collègues à assister à l'ensevelissement qui aura lieu à Orsières, le jeudi 31 mars 1966, à 10 h. 15.

Association valaisanne des
Maîtres Ferblantiers-Appareilleurs.
P 29245 S

†

Monsieur et Madame André FRASSEREN-BANDINI et leurs enfants, à Hyères (France);
Madame veuve Ulysse FRASSEREN-Gay-Crosier et son fils, à Martigny;
Madame et Monsieur René LUGON-MOULIN-FRASSEREN, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Combe, Vouvry, Martigny et St-Aubin;
Madame et Monsieur Marius SAUDAN-FRASSEREN et leurs enfants, à Martigny-Croix;
ainsi que les familles parentes et alliées, à Martigny-Croix, Trient, Paris, Lausanne et Martigny, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Emile FRASSEREN

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, dans sa 86e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 31 mars 1966, à 10 heures, à l'église de Martigny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Profondément touché par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

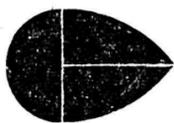
Monsieur Édouard BRUCHEZ
à Fully

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes, de fleurs et leurs messages, l'ont assistée dans sa pénible épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue. Un merci spécial à la fanfare «La Liberté» de Fully, à la Société Coopérative la Solidarité de Fully, à la Société de Secours Mutuels de Fully, à l'Amicale des Trompettes de Martigny et environs, à la Moderna S.A. à Vernayaz et à la Classe 1898 de Fully.

Fully, mars 1966.

LOTÉRIE ROMANDE
plus que 3 jours!
à Cousset / Fr.

VIENT D'ARRIVER



POUR PAQUES

Très beaux costumes deux pièces en Tricel, tricot laine, Térylène. - Tailles 40 à 52.
Et toujours notre grand choix de printemps manteaux et blouses.

FRIBERG confection-nouveautés

MARTIGNY-BOURG

Téléphone (026) 2 28 20

P 189 S

RIDDÉS

Grande salle de l'Abeille

Samedi 2 avril, à 20 heures 30

CONCERT ANNUEL

de la Fanfare l'Abeille

Direction : M. Emile Bertona

Dès 22 heures 30

BAL avec l'orchestre JO PERRIER

P 65417 S

Attention !

Salami nostrano haché gros, le kg. Fr. 12,20
Salami Milano Ia, le kg. Fr. 10,20
Salami « Azione » le kg. Fr. 8,80
Salametti extra haché gros, le kg. Fr. 9,50
Salametti Milano, le kg. Fr. 7,30
Salametti « Azione », le kg. Fr. 5,90
Salametti occasion, le kg. Fr. 4,70
Mortadella Bologna le kg. Fr. 5,50
Mortadella « Vismara » le kg. Fr. 8,—
Lard maigre séché à l'air, le kg. Fr. 7,50
Viande de vache pour bouillir, kg. Fr. 4,10
Viande de mouton pour ragout, kg. Fr. 4,90
Viande de mouton, épaule, kg. Fr. 6,80
Salametto luganiga pour bouillir, kg. Fr. 5,60
Boucherie-Charcuterie P. Fiori - 6600 Locarno Tél. (093) 7 15 72

P 2077 O

Moi, je m'habille chez

Monsieur

à

Martigny,

c'est

Mieux !

P 126 S

AH! La bonne affaire

10 OPEL RECORD 1965 NEUVES

dont nous voulons faire profiter notre fidèle clientèle

Mais ce sont les dernières !

Leurs prix sont si

EPOUSTOUFLANTS

qu'elles ne tarderont pas à faire 10 heureux qui pensent qu'une petite différence de modèle ne joue aucun rôle par rapport à un prix de neuf inconnu jusqu'à ce jour.

Que tous ceux qui ont la tête sur les épaules fassent leurs calculs !

L'Opel Record 1965 neuve

leur apporte rapidement la solution. - Et quelle joie de rouler en automobile ce printemps à si bon compte!!!

GARAGE J. J. CASANOVA
ST-MAURICE MARTIGNY

025 / 3 63 90

026 / 2 29 01

P 354 S

50 divans-lits

neufs, 90x190 cm., avec protège-matelas, matelas crin et laine, duvets, couverture de laine, oreillers. Le divan complet, soit 6 pièces : Fr. 195,—

G. KURTH - 1038 Bercher
Téléphone (021) 81 82 19.
P 1673 L

OCCASION À SAISIR

A vendre pour cause de transformations, démolitions, plusieurs

coffres-forts

tous en parfait état, bas prix, livraison sur place, ainsi que 2 coffres-forts avec portes rentrantes, hauteur 90 cm., largeur 120 cm., profondeur 60 cm., poids 600 kg.

Ecrire s chiffre P 255-22 à Publicitas 1950 Sion.
P 4 E

N'oubliez pas

que les PETITES ANNONCES rendent service!



une solution ultra-moderne pour chauffer plusieurs pièces

pour le chauffage rationnel de villas, appartements, locaux industriels et commerciaux, grandes salles, églises par installation à air chaud pulsé comprenant: générateur COMPACT, ventilateur avec filtres à commande automatique par airstat, brûleur à commande thermostatique, distribution de l'air chaud par gaines en tôle galvanisée ou tubes «Westaflex» et grilles. Puissance de 15000 à 28000 cal/heure. Dans chaque local, seule une grille discrète révèle la présence de ce moyen de chauffage optimum

LA COUVINOISE SA RÔLE

Installation de chauffage et service après vente :

Roger Fellay & Fils, Saxon, tél. (026) 6 42 04

P 236 S

Le moment est venu pour vos

plantations de rosiers

nains à grandes fleurs, Polyantha et grimpants.

Rabais par quantité.

S'adresser à l'Etablissement « Valésia », par Philippe Blanc, 1907 SAXON - Téléphone (026) 6 23 06.

P 29050 S

La commission de la Cantine pour la Fête Cantonale de Chant qui aura lieu à Martigny les 21 et 22 mai 1966, cherche

SOMMELIÈRES et FILLES D'OFFICE

Renseignements et inscriptions, le matin chez Georges Maggi, Délèze 50, Martigny. Téléphone (026) 2 27 53. P 65416 S

Favorisez les commerçants

qui font de la publicité dans le Confédéré

Durs d'oreilles !

Dernières nouveautés en appareils et lunettes acoustiques.

BELTONE INTERTON LINKE OMNITON

Service après vente, piles, réparations.

Audiogramme et essais CONSULTATION AUDITIVE gratuite :

SAMEDI 2 avril de 10 - 12 h. et de 13.30 - 16 heures

OVULATON

PHARMACIE LOVEY - MARTIGNY Tél. (026) 2 20 32

Tél. (038) 3 11 76

Veillez prendre rendez-vous.

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité. Demandez renseignements et prospectus.

P 182 N

Les assises de la Caisse d'Épargne du Valais

(Suite de la 1re page)

SSM, qui a d'ailleurs créé la Caisse d'épargne du Valais « société mutuelle ». Celle-ci a voulu maintenir son caractère essentiellement mutualiste et continuera, au surplus, d'après un barème à réviser, sa contribution annuelle à la vitalité des caisses-maladies. Notons que le dividende de 5'50% peut être touché auprès du siège social ainsi que des agences respectives de la CEV.

UNE INITIATIVE: L'ÉPARGNE-LOGEMENT

L'assemblée a ensuite approuvé quelques modifications partielles des statuts permettant une compétence plus grande du conseil d'administration en tenant compte de l'essor présent et futur de la Caisse d'épargne et l'initiative de l'épargne-logement.

Enfin, comme le mandat du Conseil d'administration arrivait à expiration et qu'il le mettait à nouveau à disposition, sur proposition de M. Charly Tornay, de Martigny, les membres actuels furent confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période, ainsi que le collègue des vérificateurs des comptes.

Selon la tradition, les délégués furent invités à une collation qui, cette année, consistait en une excellente choucroute garnie - servie à l'Hôtel du Cerf - et qui s'est dégustée dans une joyeuse ambiance.

CONCLUSION

La Caisse d'épargne du Valais a ainsi heureusement franchi le cap des 90 ans d'existence. Mais contrairement aux êtres humains qui, avec l'âge, ont tendance à voir leur résistance diminuer et leurs capacités intellectuelles et physiques s'amincir (sauf les exceptions d'usage évidemment!) la prospérité de la Caisse d'épargne s'est fortifiée d'une façon extrêmement bénéfique. Dans 10 ans, en 1976, elle célébrera le centième anniversaire de sa fondation. Certainement plusieurs d'entre nous ne pourront pas assister à ces festivités centenaires. Ce qui compte c'est que l'esprit de mutualité demeure à la base de son activité depuis plus de cent ans. Il faut, dans les anniversaires, toujours avoir une pensée de reconnaissance envers les disparus qui, il y a 90 ans, ont jeté les bases du mouvement mutualiste en Valais. Ces idées d'entraide ont résisté aux vicissitudes de tous genres qui marquent l'histoire de notre pays valaisan

Les sociétés valaisannes de Suisse se sont réunies à Genève

Samedi le 19 mars dernier, les Présidents et Délégués des 28 Sociétés Valaisannes de Suisse se sont retrouvés à Genève pour tenir leurs assises annuelles. La rencontre, organisée par les Sociétés Valaisannes de Genève, débuta par l'assemblée au Buffet de la gare de Cornavin sous la présidence de M. G. Besse, de la Comona Valejana de Zénèva et M. T. Pfammatter, du Monte Rosa. Le sympathique chœur mixte l'Echo du Valais était présent et, sous l'expertise direction de Mlle Carrard, mit tout de suite l'Assemblée dans une ambiance typiquement valaisanne. L'ordre du jour, qui prévoyait diverses dispositions nouvelles, fut liquidé assez rapidement.

Ce fut ensuite le départ en car pour un tour du canton, qui, en passant par les diverses institutions internationales, amena les congressistes à Satigny. Ils furent reçus à la Cave du Mandement par M. Revaclier, conseiller national, président de la Vin-Union et ses collaborateurs, MM. Serex et Wirthner. Au cours de la dégustation des excellents crus genevois, d'aimables paroles furent échangées par MM. Revaclier, Besse et Pfammatter.

A 19 heures, tout le monde était rassemblé à la salle des conférences de la Communale de Plainpalais, où un délicieux apéritif, généreusement offert par l'Etat du Valais, fut servi et apprécié de tous les connaisseurs.

M. André Ruffieux, Président du Conseil d'Etat de Genève, M. Wolfgang Loretan, conseiller d'Etat, délégué par le Gouvernement Valaisan, M. Revaclier, Conseiller National, ainsi que les nombreux Présidents des Sociétés Valaisannes de Suisse honorèrent de leur présence cette importante manifestation de la vie valaisanne hors les murs.

Après les discours et les souhaits de bienvenue des Présidents, G. Besse, pour la partie française, et M. T. Pfammatter pour la partie allemande, M. Ruffieux, avec une chaleur très sympathique, parla de la présence des nombreux Valaisans de Genève et de tout ce qu'ils apportent à l'économie du canton, surtout en cette période de pleine expansion. Il parla aussi de l'amitié éternelle entre Genève et le Valais et se félicita des excellentes relations qui réunissent les deux cantons entre lesquels il n'existe ni problèmes, ni contentieux.

De son côté, M. Wolfgang Loretan, par une brillante et longue portée oratoire fort goûtée de toute l'assistance, releva l'ambiance bien valaisanne de la réunion et dit combien le Gouvernement Valaisan et lui-même appréciaient toutes ces sociétés valaisannes de l'extérieur qui savent maintenir les valeurs essentielles de leur pays d'origine. Il reste persuadé, que si le Valais rencontre beaucoup de sympathie en Suisse, le mérite en revient surtout au travail, au caractère, à la foi et à l'initiative que les nombreux Valaisans exilés peuvent apporter partout.

M. Revaclier, dans des termes très élogieux, nous dit sa sympathie pour le Valais où il compte de nombreux amis. Il nous dit aussi sa joie d'avoir pu recevoir les Valaisans dans sa cave pour trinquer le verre de l'amitié en faisant ressortir que chaque région a ses particularités: le Fendant pour arroser les délicieuses raclettes et le « Perlant » pour accompagner les appétissantes longeoles.

Quelques danses, conduites par le grand orchestre Recarly, des conversations amicales autour d'un bon verre, clôturèrent cette soirée inoubliable dans l'allégresse générale. Besse.

et du monde en général. Demain, comme ailleurs, malgré certaines apparences contraires, elles auront la même vitalité et le même dynamisme. A notre tour, nous félicitons le conseil d'administration de la CEV, son directeur et le personnel en général pour le magnifique résultat obtenu au sein de l'économie valaisanne. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour que cette prospérité s'épanouisse de plus en plus dans sa route vers le Centenaire. Ad multos annos! Sedunum.

Je suis acheteur de

1000 Louise-Bonne

sur cognassier, âge: 2 ans. Beaux sujets exigés. Tél. (026) 5 37 24 (entre 12 h. 30 et 13 h. 30 et le soir dès 19 h.)

P 29181 S

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Judi 31 mars

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 7 25 Le bonjour de Colette Jean - 8 00 Miroir-flash - 9 05 Les souris dansent - 10 00 Miroir-flash - 11 05 Radio-Orchestre. 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton. 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Pochettes-surprises - 14 00 Miroir-flash. 14 05 Concert chez soi - 15 00 Miroir-flash - 15 20 Récréation - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Les mystères du microsillon - 17 30 Jeunesse-Club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Drôle de numéro. 20 00 Magazine 66 - 20 20 Micros sur scène. 21 20 L'île sous cloche, de Xavier de Langlais - 22 20 Intermède musical. 22 30 Informations - 22 35 Médecine. 23 00 Araignée du soir - 23 15 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Vendredi 1er avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 Miroir-flash - 9 05 Romance No 2 en fa majeur (Beethoven) - 9 15 Emission radiodiffusée: A la découverte du monde avec Marco Polo - 9 45 Piano: Oeuvres de Beethoven - 10 00 Miroir-flash. 10 05 Oeuvre de Beethoven: Symphonie No 4 en si bémol majeur, op. 60 - 10 15 Emission radiodiffusée: 10 45 Trio No 7 (Beethoven) - 11 00 Miroir-flash - 11 05 Sur toutes les ondes - 11 25 Musique légère - 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Memento sportif - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Solistes romands - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Concert chez soi - 14 15 Emission radiodiffusée: 14 45 Children's Corner (Cl. Debussy) - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Musique légère - 16 00 Miroir-flash. 16 05 Le rendez-vous de seize heures. 17 00 Miroir-flash - 17 05 Echos et rencontres - 17 30 Jeunesse-Club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 La situation internationale - 19 35 Livret à domicile - 20 00 Magazine 66. 21 00 Concert - 22 30 Informations. 22 35

Les beaux-arts - 23 00 Au Club du rythme - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Télévision

Judi

17 00 Pour nos jeunes - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Une fille du régent. 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal. 20 15 TV-spot - 20 20 Continents sans visa. 22 20 Soir-information - 22 45 Téléjournal.

Vendredi

19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Une fille du régent - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Film: L'étrange excursion de Madame Dubois - 21 00 Sion: Téléparade - 22 10 Avant-première sportive - 22 30 Téléjournal.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à lundi 4 avril - Le fameux film de Denys de la Patellière: LE TONNERRE DE DIEU, avec Jean Gabin. - Majoration imposée par Comptoir Cinématographique: Fr. —,50 la place.

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Un « western » adapté du fameux roman de Karl May: LE TRÉSOR DU LAC D'ARGENT, avec Lex Barker, Pierre Brice, Herbert Lom et Karim Dor.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 30 - Un film de guerre basé sur des faits authentiques: COMMANDO DE CHOC, avec Victor French, Majel Barrett et Louis Massard. - Dès vendredi 1er avril - Un film de Cl. Autant-Lara: JOURNAL D'UNE FEMME EN BLANC, avec Marie-José Nat.

Cinéma REX - Saxon

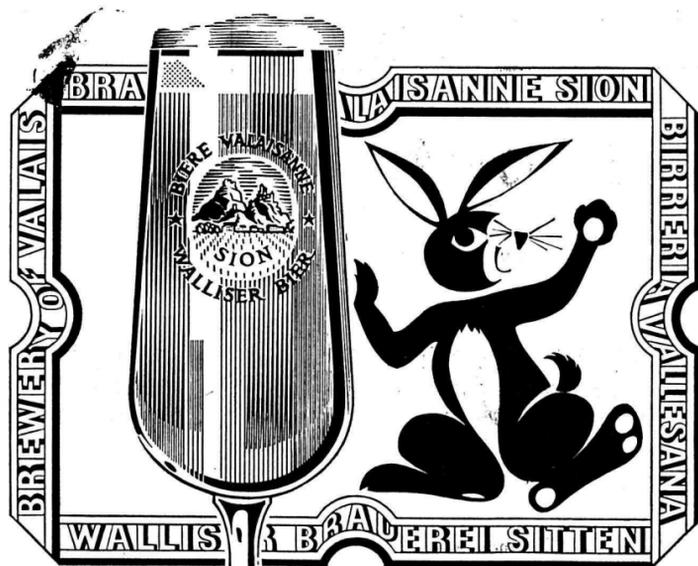
Judi 31 - Un film au réalisme cru: COMMANDO DE CHOC. - Dès vendredi 1er avril - Le dernier et le plus casse-cou des films de Jean Marais: LE GENTLEMAN DE COCODY.



BOSCH
QUALITÉ
SURETÉ
PUISSANCE

Veuthey & Cie
MARTIGNY

Téléphone (026) 2 21 26



BIÈRE DE LA BRASSERIE VALAISANNE S.A. SION

DE FETES

Nous sommes une entreprise industrielle située à la rive gauche du lac de Zurich ayant un programme très varié, et cherchons pour entrée le plus tôt possible, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour la facturation. Occasion très avantageuse pour se perfectionner dans la langue allemande.

Veuillez faire des offres de service, en joignant les pièces usuelles, à la Maison Wanner S. A., 8810 Horgen.

P 7308 Z

A VENDRE

plusieurs monoaxes et motofaucheuses révisées et garanties de marque Rapid et Bucher avec ou sans remorque. Agence et service de la Maison Plumettaz pour treuils Rudin et Plumett ainsi que charries vigneronnes et de montagne. Câble pour treuil de toutes dimensions. Vente et service des motopompes et atomiseurs Birchmeier. Pompes d'adaptation pour tracteurs et monoaxes de toutes marques. En stock toutes pièces pour moteurs Mag et Basco. Ventes, réparations, échange, dépannage sur place. A vendre également plusieurs caravanes 1965 avec gros rabais ainsi qu'un canot à moteur de 45 CV pour ski nautique à l'état de neuf.

Léon Formaz & Fils
Machines agricoles et atelier mécanique.
Téléphone (026) 2 24 46.
P 29220 S

VENTE DE BEAUX MEUBLES DE STYLES ET ANCIENS

BELLE COLLECTION DE MEUBLES VALAISANS ANCIENS

Bibelots, curiosités, étains, cuivres, tableaux, christs, etc.

ANTIQUITÉS TOUS GENRES

Maison Jos. ALBINI SION

SOMMET DU GRAND-PONT 44

Téléphone (027) 2 27 67

Mme R. Héritier.

P 43 S

DAIM

Nettoyage des vestes, Fr. 17,—. Re-teinture en brun-nègre ou noir-anthraxite Fr. 29,— tout compris. Envoyez directement à la teinturerie spéciale pour daim, PRO-DAIM, 1382 Ependes s/Yverdon. Téléphone (024) 3 64 16.

P 5680 E

Favorisez les commerçants

qui font de la publicité dans le Confédéré



BANQUE DE MARTIGNY

9, Place Centrale, Martigny

Dividende pour l'exercice 1965

Selon décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 mars 1966, le dividende pour le 95me exercice est payable, dès le 28 mars, aux guichets de la Banque de Martigny, par Fr. 27,50 brut, par action, soit:

Fr. 19,25 net, contre remise du coupon No 30

Martigny, le 28 mars 1966.

Banque de Martigny.

P 65436 S

P. Burgener

Dentiste - Sion

ABSENT

jusqu'au 26 avril.

P 29184 S

Confiez toutes vos annonces à PUBLICITAS

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS

pour FILLES ET GARÇONS

Visitez
notre rayon

« JUNIORS »

Le Colibri

MARTIGNY - Tél. (026) 2 17 31

P 223 S

PROVINS VALAIS

cherche

représentant

pour la région du BAS-VALAIS.

Nous désirons : — collaborateur jeune, dynamique, avec formation commerciale
— doté d'une forte personnalité
— candidat avec expérience et connaissance de la branche aura la préférence

Nous offrons : — tous les avantages sociaux d'une grande entreprise
— caisse de retraite
— travail intéressant, varié, indépendant et bien rémunéré.

Les offres de service, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, sont à adresser à la Direction de Provins, à Sion. P 619 S



Asseyez-vous et vous serez étonnés! Une affaire unique pour Fr.

1450.-

seulement.
C'est typique de notre Coopérative du Meuble: une excellente qualité à bon marché! Regardez bien ce style et ce confort! Des fauteuils à pivot! Et puis, notre cadeau supplémentaire malgré le prix très bas: la ristourne

COOP

comme pour chaque achat à la coopérative.

Coopérative du Meuble, Lausanne, 75, rue de Genève.
Tél. (021) 25 74 22.



P 747 Lz

A louer, à Martigny

**un
appartement**

2 pièces, tout confort.
Téléphone (026) 2 28 75.

Cinéma

**ETOILE
Martigny**

Jusqu'à lundi 4 - (18 a. révolus) - Le dernier film de Jean Gabin:

LE TONNERRE DE DIEU

Le film «Champion» de la saison. - Majoration: Fr. -.50 la place.

**CORSO
Martigny**

2 26 22

**CINE
MICHEL
Fully**

Dès ce soir - (16 ans révolus) - Un «western» mouvementé:

**LE TRÉSOR
DU LAC D'ARGENT**

avec Lex Barker et Pierre Brice.

Mercredi 30 - (16 ans révolus) - Un film de guerre explosif:

COMMANDO DE CHOC

Dès vendredi 1er - (18 ans révolus) - Le roman du Dr. Soubiran à l'écran:

**LE JOURNAL
D'UNE FEMME EN BLANC**

Jeudi 31 - (16 ans révolus). Des exploits inouïs, authentiques:

COMMANDO DE CHOC

Dès vendredi 1er - (16 ans révolus) - Humour, action, dépaysement:

LE GENTLEMAN DE COCODY

**REX
Saxon**

6 31 66



Nouveau à Monthey

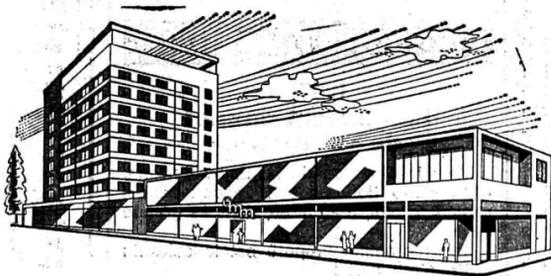
Les Ameublements VIONNET S. A. informent leur clientèle que la succursale de Monthey sera reprise dès le 1er avril 1966 par

LES GALERIES DU MEUBLE MONTHEY S. A.

Directeur: Adrien BERRA, MONTHEY - Téléphone (025) 4 16 86

Ils saisissent l'occasion pour la remercier de la confiance témoignée jusqu'ici et la prie de la reporter sur la nouvelle société fondée par leurs anciens collaborateurs.

Un des plus grands choix de Suisse romande



**Pour tous renseignements et documentation,
adressez-vous à nos spécialistes qui se feront un
plaisir de vous conseiller judicieusement.**

Galleries
du **Gmm** meuble
Monthey
S.A.

Que faisons-nous de nos loisirs ?

XÉNOPHON :

La plus grande imposture est de prétendre gouverner les hommes lorsqu'on n'en a pas la capacité.

Dans son billet mensuel, paraissant dans ce numéro, la commission de l'Instruction publique du parti radical démocratique valaisan traite de la diminution constante des heures de travail et de l'occupation des loisirs. Disposant de plus de temps libre, l'homme moderne consacre-t-il plus d'heures à sa culture ? A-t-il appris, dès l'école, à se cultiver ? C'est à ces questions importantes que répond l'article de première page.

Egalement dans ce numéro

- Un radical syndic de Fribourg.
- L'assemblée de la Caisse d'Épargne du Valais.
- Chambres fédérales : le contrôle parlementaire.

Événement politique retentissant sur les bords de la Sarine

Un syndic radical à Fribourg

Aux élections communales du 27 février dernier, le conseil communal de la ville de Fribourg avait été composé de quatre conservateurs, trois socialistes et deux radicaux. La majorité conservatrice avait donc été renversée et cet événement avait fait du bruit, car elle s'était maintenue sans interruption depuis plus de soixante ans. Hier mardi, le nouveau conseil a tenu sa séance constitutive. Il s'agissait d'une part de désigner les trois conseillers permanents et d'élire le syndic et le vice-président du conseil ainsi que de répartir les divers départements.

Le parti radical et le parti socialiste, interprétant la volonté populaire exprimée lors des élections, ont décidé de faire face aux responsabilités du pouvoir dont ils ont été chargés. Leur entente a abouti à la désignation de Me Lucien Nussbaumer, radical, comme syndic. Avec Me Nussbaumer, ce sont MM. René Mauroux (soc.) et Fernand Aebischer (cons.) qui ont été désignés comme conseillers permanents.

L'élection de Me Nussbaumer à la présidence de Fribourg est un événement que l'on peut qualifier d'historique. Il concrétise le changement

d'orientation politique que désirait, par ses votes, le corps électoral. Ainsi, pour la première fois depuis soixante ans, ce n'est pas un conservateur qui est syndic de Fribourg, cette ville que l'on cite comme une capitale du conservatisme.

Me Nussbaumer, le nouveau syndic, est âgé de moins de cinquante ans. Très dynamique directeur d'une industrie en constant développement, c'est un homme rompu à tous les secrets de la conduite des affaires publiques puisqu'il est conseiller de Fribourg depuis 1954, député au Grand Conseil et président du groupe radical. Au conseil de Fribourg, Me Nussbaumer s'occupa plus particulièrement de la Bourgeoisie. On lui doit l'heureuse fusion de l'hôpital cantonal et de l'hôpital des Bourgeois, le plan d'aménagement de nouveaux quartiers destinés à des coopératives d'habitation ainsi que le projet de construction d'une maison bourgeoise.

En se consacrant désormais exclusivement à la syndication, à l'administration générale et aux affaires bourgeoises de Fribourg, Me Nussbaumer pourra mieux encore affirmer son attachante personnalité et son esprit progressiste, servi par une grande sûreté de jugement et un sens affiné de la juste mesure.

Nous félicitons vivement les partis socialiste et radical de Fribourg d'avoir su prendre leurs responsabilités face à la situation créée par les récentes élections et nous adressons tous nos vœux à Me Nussbaumer, le nouveau syndic, pour une bénéfique carrière à la tête de la ville de Fribourg.

Gérald Rudaz.

Bibliographie

Le livre du vigneron

M. Jean Nicollier, directeur des stations agricoles à Châteauneuf, n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de ce journal. Chacun connaît sa compétence et, surtout, son esprit d'initiative. Construisant l'avenir à la mesure des exigences nouvelles, mais s'éclairant constamment des expériences du passé, M. Nicollier, technicien, n'est pas un technocrate. C'est au crible d'un certain instinct, à la balance du bon sens terrien qu'il fait passer toutes ses expériences.

Le livre qu'il vient d'écrire sur la culture de la vigne et qu'il a intitulé : « Le livre du vigneron », est le reflet de cette personnalité. Il n'a pas été fait pour n'importe quel vigneron, mais pour le vigneron valaisan. Il n'est pas un résumé passe-partout des anciennes et des nouvelles méthodes assorti de vagues considérations générales, mais une étude complète de ce que la vigne valaisanne exige pour son bonheur et, partant, pour celui de tous ceux qui consomment le produit de nos parcelles.

DISTRICT DE MARTIGNY

RIDDES

Le concert annuel de « L'Abeille »

Sous la direction de M. Emile Bertona, « L'Abeille » donnera son concert annuel samedi 2 avril, à 20 h. 30, dans sa grande salle.

Le programme préparé est le suivant :

1. **Hommage à l'« Abeille »** marche . . . L. Bertona
2. **Polonaise romantique** . . . M. Frossard
3. **Chanson de Solvelg** intermezzo . . . E. Grieg
4. **La Bohémienne**, ouverture W. Balfe Deuxième partie
5. **The Medallion**, marche . . . H. Mortimer
6. **Noce des vents**, valse . . . J. Hall
7. **My Fair Lady**, sélection . . . F. Löwe
8. **Glück auf!** (marche) . . . J. Wyckers

Ces morceaux sont offerts par : 1. M. Louis Bertona ; 2. M. et Mme Déliroz, Vallesia ; 3. M. César Meizoz ; 4. M. Hiltbrand, garage ; 5. Mme Janine Bortoletto-Bertona ; 6. M. Arnold Graz ; 7. Mme Joseph Moll ; 8. M. Abel Monnet.

A l'issue du concert s'ouvrira le bal conduit par l'orchestre Jo Perrier.

DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

Une fois de plus, « L'Union » fait ses preuves

« Il se lève le rideau rouge... », ainsi commence une chanson de Gilbert Bécaud, la première de sa carrière paraît-il ; mais nous n'allons point parler ici de music-hall mais bien plutôt d'un concert. Le rideau rouge s'est en effet levé dimanche soir dernier à Vétroz, dans une salle de l'Union archi-comble, laissant apparaître sur scène les musiciens en uniforme flamboyant.

Une marche de Hans Müller, intitulée « Unsere Stadt » ouvrait la soirée, puis deux ouvertures ; une ambiance champêtre s'emparait peu à peu du public aux premières notes de la valse « Clair de Lune sur l'Alster » après quoi on revenait à la marche avec « Gruss an das Worblental » et « In the Lime-Tree Avenue » avant de passer à un pot-pourri d'Eric Ball « In Schweizerland ». Après que nos trombonistes de talent se furent mis en valeur dans « Loxi-Boogie », nous fûmes transportés au rythme catalan de « Os Tres Galleguinos ».

Dans la partie officielle, si l'on peut dire, qui se déroula en début de soirée, le président de la société, M. Emile Berner souhaita la bienvenue au nombreux public à qui il lut avec plaisir la traditionnelle liste des musiciens n'ayant manqué aucune répétition durant l'année écoulée. Il remit en outre à M. Ulysse Papiiloud une magnifique channe en récompense de ses 40 ans d'activité au sein de la fanfare avant de rendre un vibrant hommage à notre ancien président, M. Charles Germainier, acclamé membre d'honneur et à qui il remit en outre un diplôme fort mérité.

Vint l'heure de la partie théâtrale où une comédie de Maurice Devilliers intitulée « Le Bon Gendarme » était à l'affiche ; les villageois purent applaudir certains jeunes acteurs prometteurs, entre autres notre ami Serge Germainier dans le rôle du parfait vaga-

bond cherchant à tout prix à se faire « réduire » pour l'hiver et qui avait maille à partir avec la « crème » des brigadiers qui n'était autre que Roger Berner.

La revue villageoise suivit où les deux cosmonautes E. Cotter et M. Boulnoix furent très applaudis bien que peut-être pas toujours appréciés par certains pour leurs carrosseries toujours si futées et auxquelles peu de citoyens échappèrent.

La soirée se termina par le tirage d'une tombola, après quoi les délégués des fanfares amies se retrouvaient pour le verre de l'amitié.

Nous remarquons la présence à cette soirée, outre celle de toutes nos autorités, de M. Cécil Rudaz, directeur de l'Harmonie de Sion ainsi que de quelques délégués du même groupement ; nous ne parlerons pas de la présence du sous-directeur de cette même harmonie puisqu'il n'est autre que le directeur de l'Union et sous la baguette duquel nos musiciens viennent de faire une fois de plus leurs preuves et ce n'est pas peu dire, car, comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on sait qu'il s'agit de Bernard Rittiner et à propos duquel un spectateur me glissait justement à l'oreille : « Il n'aurait pas besoin de baguette, encore moins de diriger, mais simplement de le regarder ; les musiciens savent tout de suite ce qu'ils ont à faire ».

Eh bien oui ! chers amis de l'Union, ce fut en résumé une magnifique création, votre concert a été des plus réussis ; le cœur du public vétrozain a battu dimanche soir au rythme de vos morceaux si variés et si beaux et qui nous incitent à devenir des vôtres.

Nous serons sans doute nombreux à revenir l'an prochain à l'Union où, une fois de plus, le rideau se lèvera !

Merci et bravo !

Observator

Malgré ces incidents regrettables, la JR poursuivra son activité comme par le passé, voir même avec plus d'assiduité. Ces prochains jours se tiendra l'assemblée générale, puis la 2e Concentration des Jeunes radicaux du district de Conthey à Conthey où nous sommes heureux d'apprendre que la fanfare « La Concordia » sera présente. D

Que font nos musiciens ?

Après trois mois de silence, la fanfare « La Concordia » va vers de nouveaux rendez-vous avec le public. Tout d'abord dimanche prochain elle se rendra à Fey où après un exercice de marche, elle donnera un petit concert devant le Café de la Poste. Elle organisera par la même occasion un loto dans ce village. Le comité ne doute pas d'aller au-devant d'un succès. Puis viendra le jour de Pâques où traditionnellement « La Concordia » se produira à la sortie des offices de Basse-Nendaz. Le 17 avril elle participera à la 2e Concentration des JR du district de Conthey. Le concert annuel sera donné avant le festival du 8 mai à Saxon. Les musiciens sont donc très occupés ces prochains dimanches, nous espérons que chaque radical aura à cœur de soutenir les efforts de la société en l'accompagnant dans ses diverses manifestations. el

Lors de ce loto nous avons pu également admirer la sportivité et le haut degré d'intelligence de quelques arrivistes sois-disant amis voir alliés du parti radical, qui ne trouvent rien de mieux à faire que de venir saboter une manifestation pourtant soigneusement préparée. Ceci est inadmissible. Heureusement nous avons pris ces mesquineries d'ou elles venaient et nous espérons que tout le monde aura pu constater que le savoir-vivre n'est pas l'apanage de ces gens.

DISTRICT D'ENTREMONT

ORSIÈRES

Antoine Joris maître ferblantier

A l'âge de 48 ans est décédé M. Antoine Joris, maître ferblantier-appareilleur à Orsières. Fils de Maurice, instituteur, guide de montagne et ancien gardien de la cabane d'Orny, le défunt avait contracté lors de la mobilisation, en 1944, un mal insidieux. C'est en se rendant à une cure recommandée par l'assurance militaire que M. Joris s'est éteint, lundi.

Faisant face à l'adversité avec une philosophie exemplaire, Antoine Joris forçait l'admiration par son courage et son éternelle bonne humeur. Il avait un bon mot pour chacun, ne se plaignait jamais de son sort. C'est même lui qui trouvait les mots pour reconforter, pour remonter le moral à des amis plongés dans les soucis. A tous points de vue, Antoine Joris était un exemple pour chacun et sa mort laisse un grand vide à Orsières.

Nous nous inclinons avec respect sur la tombe de cet homme de bien, de ce militant radical de toujours, de cet ami auquel toute la population d'Orsières s'apprête à dire un émouvant adieu demain jeudi.

Nous prions son épouse, née Odile Cretton, ses frères et sœurs, ainsi que toute la famille, de croire à l'expression de notre profonde sympathie.

Apéritif à la gentiane

SUZE

à faible degré alcoolique

De quelques tabous... et leur prix

De nombreux Suisses et leurs représentants politiques dans les conseils exécutifs et législatifs de la Confédération, des cantons et des communes affectionnent des tabous qu'ils confondent volontiers avec des valeurs patriotiques. Il y a plusieurs exemples de cette manie qui commence à coûter fort cher. C'est donc le moment d'en parler.

La Confédération est en train d'investir 81 millions dans le développement d'un réacteur atomique suisse. En 1964, on avait cru que le réacteur expérimental de Lucens, base d'un futur réacteur de puissance d'origine helvétique, allait coûter 70 millions. Aujourd'hui, on arrive à 110 millions si l'on tient compte de toutes les prestations (industrie et pouvoirs publics).

Or, selon l'avis de milieux techniques reflété par la « Technische Rundschau », il est difficile de voir dans quelle mesure cette entreprise pourrait profiter à la science ou à l'économie suisse. M. Walter Boveri va même plus loin. Il a déclaré sans ambages qu'il ne s'agit pas d'un moyen adéquat pour rattraper le retard de notre pays en matière de technique atomique. Il a traité les efforts actuels de « travail de dilettante ». Brown-Boveri développe de son côté un réacteur en collaboration avec des milieux allemands. Ce réacteur est entièrement financé par l'initiative privée et sera bientôt terminé. La République fédérale allemande a largement profité de l'expérience américaine et a pu conquérir, de cette manière, une position qui lui permet actuellement de reprendre une certaine indépendance dans le domaine atomique et de fournir des réacteurs à des prix compétitifs. La Suisse est encore loin du compte.

La « voie helvétique » risque donc fort de se révéler coûteuse et implique une perte de temps certaine. Or, qui dit atome, dit industrie d'avenir, marchés internationaux, balance des paiements et, en fin de compte, prospérité. Dans ce but, des investissements considérables sont certes les bienvenus, encore faudrait-il qu'ils servent à atteindre rapidement le but visé.

Un autre tabou est la souveraineté cantonale en matière fiscale. Par la sous-enclenchement de certains cantons et de nombreuses communes, le fisc perd annuellement des centaines de millions. Le résultat en est que l'Etat doit se procurer l'argent qui lui manque dans les poches des contribuables qui ne peuvent se déplacer facilement : les couches laborieuses de notre peuple, les classes moyennes et les établissements et industries fixées à un certain endroit. Ce sont en fait des gens comme vous et moi qui paient cette « souveraineté » qui ne profite qu'à quelques-uns. Drôle de souveraineté en vérité ! Il en résulte que la Suisse, selon une enquête de l'OCDE, est de tous les pays européens celui qui a la plus faible fiscalité. A un moment où l'on se plaint en Suisse — et dans les cantons — de l'urgence des travaux à entreprendre, pratiquement dans tous les secteurs à la fois, il ne serait peut-être pas aberrant d'inviter nos conseillers d'Etat chargés des départements des finances à chercher un moyen d'éviter des hausses d'impôts pour les contribuables habituels en jetant un regard du côté de ceux qui leur « filent » actuellement sous le nez. Il n'est pas douteux qu'ils l'ont déjà fait, mais tant que la Confédération ne prête pas son aide, le problème est apparemment insoluble. Introduire plus de justice fiscale signifierait donc abandonner un tabou coûteux afin d'enlever aux fraudeurs « légaux » une possibilité de chantage contraire à l'intérêt public. Sans toucher à l'autonomie cantonale, un taux fiscal minimum prescrit par la Confédération pour les personnes morales, les contribuables sans activité lucrative et pour l'impôt sur la fortune à partir d'un certain montant permettrait sans doute d'éliminer un grand nombre d'abus.

A regarder de cette manière différents aspects de notre vie nationale, on ne comprend pas très bien pourquoi de nombreux citoyens se désintéressent de la chose publique. Le travail ne manque pourtant pas, et le profit, à long terme, non plus, tant il est vrai que la politique la plus coûteuse — celle d'une petite minorité de « copains » — prospère surtout là où le citoyen abandonne ses droits et ses devoirs. Sans sacrifier un sain fédéralisme, il serait possible de remédier à de nombreuses imperfections de notre système actuel. On sait que les radicaux vaudois et soleurois pensent que le meilleur moyen d'y parvenir serait une révision de la Constitution fédérale.